

artistique, et je les prie de donner le dernier coup de pinceau à leur œuvre en ajoutant quelques rayons, quelques traits de lumière. Assurément, M. l'Orateur, il reste encore quelques brillantes couleurs sur la palette de mon honorable ami, le député d'Assiniboia. Une juste critique faite avec éloquence est certainement très attrayante, mais qui niera que la base de tout ce que l'on peut appeler de l'éloquence soit le bon sens, la pensée sérieuse et, surtout, déclamatoire ? C'est pourquoi, M. l'Orateur, le conseil de Quintilien ne saurait être trop souvent rappelé même aux esprits classiques des honorables députés : "Cura sit verborum ; sollicitudo rerum." "Faites attention à vos paroles ; mais portez un soin jaloux à vos arguments."

Loin d'être quelque peu sombres, les perspectives de ce pays n'ont jamais été aussi brillantes, et, avec son passé le gouvernement est exceptionnellement ancré dans la confiance et l'estime publiques, et à bon droit. N'oublions pas qu'en vertu de la constitution, cette confiance de peuple est le flambeau qui brille dans les ténèbres des discussions politiques. C'est seulement en se guidant sur cette lumière que les hommes d'Etat peuvent agir. Hors de là, tout est vague, incertitude et confusion. C'est parce que ce phare certain lui a fait défaut que le grand chef du parti conservateur s'est jeté tête baissée, en juin 1896, comme un timonier inhabile, sur les battures de l'opposition.

J'ose dire, M. l'Orateur, que, demain, le gouvernement pourrait faire appel aux électeurs, et que son mandat serait renouvelé, car toute législation, tout projet qu'il a présenté a été poussé avec énergie et habileté.

J'ai lu quelque part que la reconnaissance est écrite sur le sable, et que l'ingratitude est gravée dans l'airain. Quelque vrai que soit ce dicton, il ne s'appliquera pas aux électeurs de ce pays. Lorsque, dans l'avenir, ils seront appelés à porter un jugement sur les systèmes politique des deux partis. Ils n'oublieront pas que les liens qui unissent la Confédération canadienne à l'empire ont été renforcés pas un changement spécial de notre tarif, changement avantageux à l'un et à l'autre pays ; qu'une réforme douanière sage et prudente a apporté un ample soulagement aux contribuables. Ils se rappelleront qu'une loi dispensieuse et injuste relative au suffrage a été abrogée, réduisant par là des dépenses inutiles, mettant fin aux fraudes électorales, et confirmant le principe de l'autonomie provinciale en ce qui concerne la confection des listes électorales ; que le chemin intercolonial a été prolongé vers l'ouest jusqu'à Montréal, dans le but de lui permettre de faire la concurrence ; que le chemin de fer du Pas-du-Nid-de-Corbeau est presque terminé en vertu d'un arrangement qui assure des privilèges de circulation à des lignes rivales, des tarifs de transport peu élevés, du combustible à bon marché pour les riches districts miniers de la Colombie Anglaise ; que l'approfondissement de nos canaux sera bientôt complété, ce qui

fera de nos voies navigables de l'intérieur le débouché naturel de l'immense quantité de céréales des prairies de l'ouest et provoquera la solution du problème du transport économique dans ce pays. Ils se souviendront que le port des lettres à deux cents est aujourd'hui un fait accompli ; ce qui unit plus étroitement l'empire britannique. Et puis, ils se rappelleront que depuis les trois dernières années, il y a eu une immigration telle, que les chiffres du prochain recensement seront sensiblement augmentés ; que l'émigration des Canadiens est une chose du passé ; qu'un territoire immensément riche a été ajouté à notre confédération par les découvertes de l'or dans le bassin du Yukon ; que ce gouvernement a administré nos affaires publiques, sans qu'on l'ait d'une manière précise accusé de menées électorales corrompues, ce qui, dans le passé, avait fait du Canada un sujet de risée et de mépris.

En outre, ils n'oublieront pas que le parti libéral a soutenu un principe qui est, pour ainsi dire, la pierre angulaire de tout le système impérial, et ce principe porte que le gouvernement vient du peuple, qu'il doit aider à procurer le plus grand bien au plus grand nombre, qu'il n'y a pas de classes privilégiées et que, surtout, il y a égalité devant la loi. Il a non seulement l'appui d'une province, mais celui de toutes les provinces. Il y aura, en ce qui le concerne, un seul programme et un seul résultat.

On a dit après l'élection qui a eu lieu récemment dans le comté de Bagot—comté où nous avons remporté pour la première fois la victoire sur nos adversaires depuis la confédération—on a dit que l'on avait demandé aux électeurs de voter pour le candidat libéral en considération de la religion et de la nationalité de son chef. Ayant pris part à cette lutte, je désire nier énergiquement que de semblables sentiments aient été exprimés. Nous, habitants de la province de Québec, avons nos défauts, mais le chauvinisme étroit n'est pas au nombre de ces défauts. Nous descendons d'une nation qui, pendant des siècles, et avec raison, a été considérée comme la nation chevaleresque par excellence. Des appels de cette nature seraient regardés comme une insulte à l'intelligence des électeurs de la province de Québec, qui, depuis l'époque où le régime constitutionnel a été introduit au Canada jusqu'à aujourd'hui, ont prouvé maintes fois qu'ils comprenaient les affaires publiques et qu'ils pouvaient les examiner à la lumière du sens commun, et non à la lumière des préjugés. La plus ancienne province de la Confédération peut avec confiance en appeler à ceux de ses représentants de langue anglaise, et qui professent un culte étranger à celui de la majorité, pour témoigner de sa largeur de vues et de sa conduite impartiale dans les affaires publiques. Et quelle meilleure preuve en aurions-nous, M. l'Orateur, si nous en avions besoin, que l'appui loyal qu'elle a donné à des hommes comme sir John-A. Macdonald, Alexander Mackenzie,